

Hauts-de-France, Nord
Sainte-Marie-Cappel
37 Rue d' Hondeghem

École de Sainte-Marie-Cappel

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005909
Date de l'enquête initiale : 2025
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Cassel
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école primaire
Genre du destinataire : de garçons

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2025, A, 514

Historique

L'ancienne école de garçons trouve son origine dans un projet municipal élaboré en 1878, dans un contexte où les locaux scolaires existants ne répondaient plus aux besoins pédagogiques ni aux normes alors en vigueur. La commune décide alors la construction d'une école spécifiquement destinée aux garçons, accompagnée du logement de l'instituteur et des espaces nécessaires au fonctionnement scolaire (ill.). Les filles s'installent quant à elles dans l'école-mairie construite en 1870 [IA59005908].

Le projet est confié à Léonard Barbier, architecte à Hazebrouck, tandis que l'exécution des travaux est assurée par l'entrepreneur Louis Liem, établi à Cassel. L'édifice est achevé et réceptionné en 1883. Les matériaux employés témoignent des pratiques constructives régionales : maçonnerie de brique montée à la chaux du pays et à la chaux de Tournai, seuils et appuis en pierre fine de Tournai, pavement en carreaux de terre cuite associés à des carreaux gris de Belgique, charpente en sapin rouge et couverture en pannes vernissées noires. Le mobilier scolaire est fourni dans le même marché.

Les documents d'archives livrent une description précise de l'organisation intérieure et extérieure. Deux plans (ill.) conservés aux archives départementales (AD Nord, 2 O 535/25) détaillent l'implantation générale ainsi que la distribution des espaces.

Comme plusieurs bâtiments communaux, l'école subit des dommages durant la Première Guerre mondiale. Dans la nuit du 14 mai 1918, des jets de torpilles tombent dans le cimetière et endommagent divers édifices alentour. Le rapport de l'agent cantonal Henri Lancry, chargé par le maire d'évaluer les destructions, signale pour l'école de garçons la destruction partielle de la toiture, des cheminées et des chambres de l'étage, ainsi que la casse de nombreuses vitres. L'évaluation est estimée à 395 francs. Les réparations sont engagées dès 1920, comme l'atteste un dossier conservé aux archives (AD Nord, 2 O 535/52).

L'édifice, devenu depuis l'école communale, conserve encore aujourd'hui les grandes lignes de son organisation et de son architecture d'origine, témoignant de l'essor de l'instruction publique au XIX^e siècle et de la volonté communale de doter le village d'équipements modernes et fonctionnels. Elle accueille onze niveaux de la maternelle au CM2.

Période(s) principale(s) : 4^e quart 19^e siècle ()

Dates : 1883 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Léonard Barbier (architecte, attribution par source), Louis Liem (entrepreneur, attribution par source)

Description

Le bâtiment de l'ancienne école, implanté en alignement sur rue, se compose d'un corps principal rectangulaire élevé d'un rez-de-chaussée surmonté d'un comble partiellement aménagé. Une extension méridionale d'origine, adossée au volume principal, est couverte d'un toit en appentis.

L'édifice est construit en brique rouge, reposant sur un soubassement saillant également en brique. La façade est animée par un cordon supérieur de briques en légère saillie, formant une frise décorative continue. Les pilastres d'angle, également en brique, structurent les extrémités du bâtiment.

La façade sur rue est ordonnancée en six travées, comprenant cinq hautes fenêtres rectangulaires et une porte centrale précédée d'une volée de marches en pierre bleue. Toutes les ouvertures sont inscrites sous un arc surbaissé, et les appuis de fenêtres sont réalisés en pierre bleue.

La toiture à deux versants, couverte de tuiles mécaniques, présente un faîtage simple. Le pignon sud est percé de deux baies rectangulaires éclairant le comble (grenier), tandis qu'une extension en appentis, en brique et également couverte de tuiles mécaniques, occupe le rez-de-chaussée. Le pignon nord reprend une organisation similaire, bien que seule une baie de comble y soit visible, l'autre étant masquée par une extension ajoutée ultérieurement, non étudiée dans le cadre de cette description.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon découvert

Statut, intérêt et protection

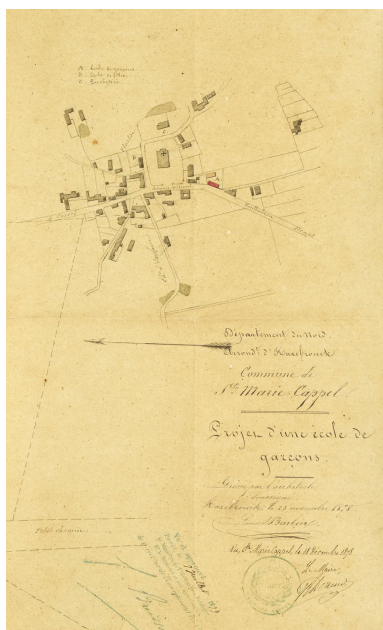
Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

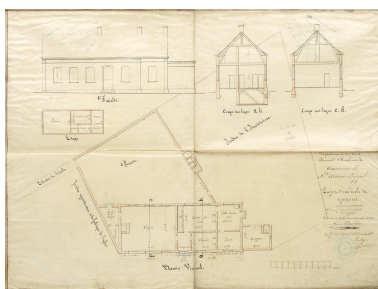
Documents d'archive

- AD Nord. Série O ; 2 O 535 : 118/1-51. **Affaires communales - Sainte-Marie-Cappel.**

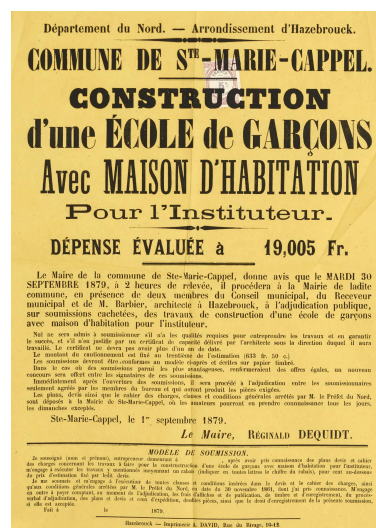
Illustrations



Projet d'une école de garçons, plan de situation. Dressé par l'architecte Léonard Barbier le 18 décembre 1878 (AD Nord 2 O 535/24).



Projet d'une école de garçons.
Plan dressé par l'architecte
Léonard Barbier, le 23 novembre
1878 (AD Nord ; 2 O 535/24).
Repro. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20255900583NUCA



Affiche d'adjudication pour la "construction d'une école de garçons avec maison d'habitation pour l'instituteur". 1er septembre 1879 (AD NORD : 2 O 535/25).
Repro. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20255900582NUCA

Repro. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20255900584NUCA



Vue générale depuis le sud.
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20245903160NUCA



Façade sur rue.
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20245903159NUCA



Vue depuis le nord.
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20245903158NUCA



Pignon sud.
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20245903161NUCA

Dossiers liés

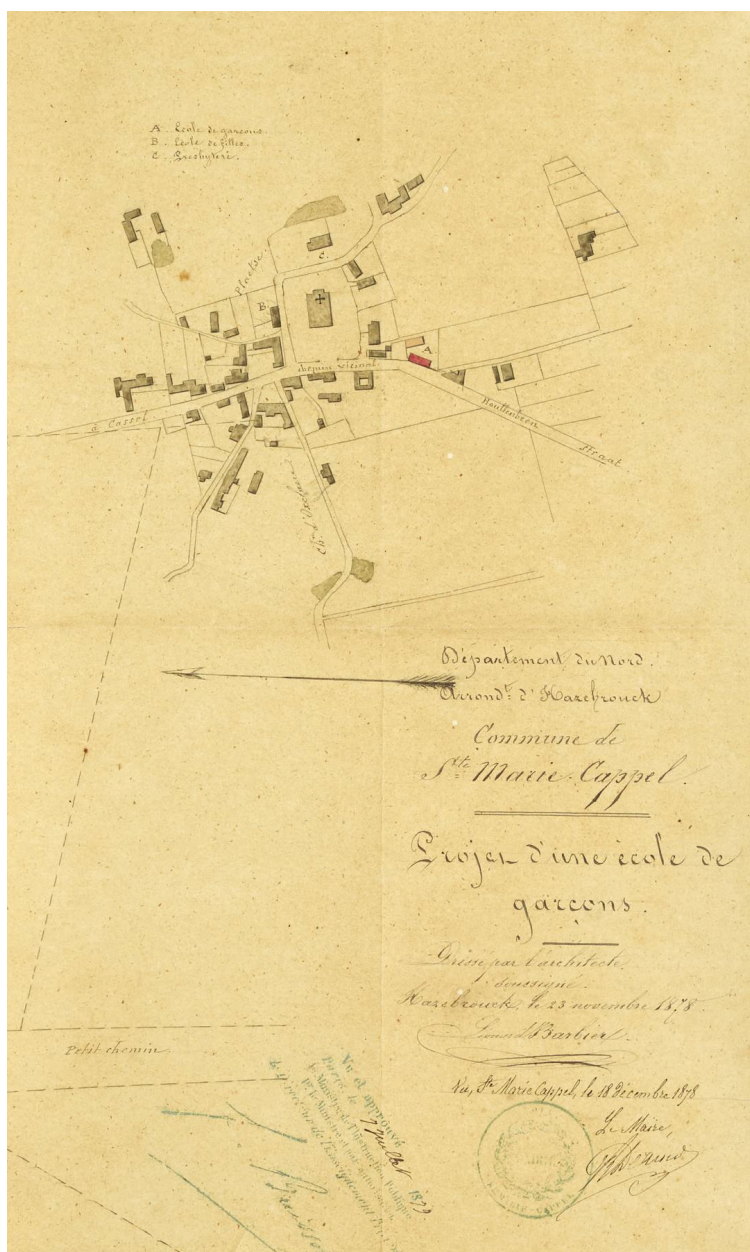
Dossiers de synthèse :

Le canton de Cassel : le territoire de la commune de Sainte-Marie-Cappel (IA59005736) Hauts-de-France, Nord, Sainte-Marie-Cappel

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Nicolas Tachet

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Projet d'une école de garçons, plan de situation. Dressé par l'architecte Léonard Barbier le 18 décembre 1878 (AD Nord 2 O 535/24).

Référence du document reproduit :

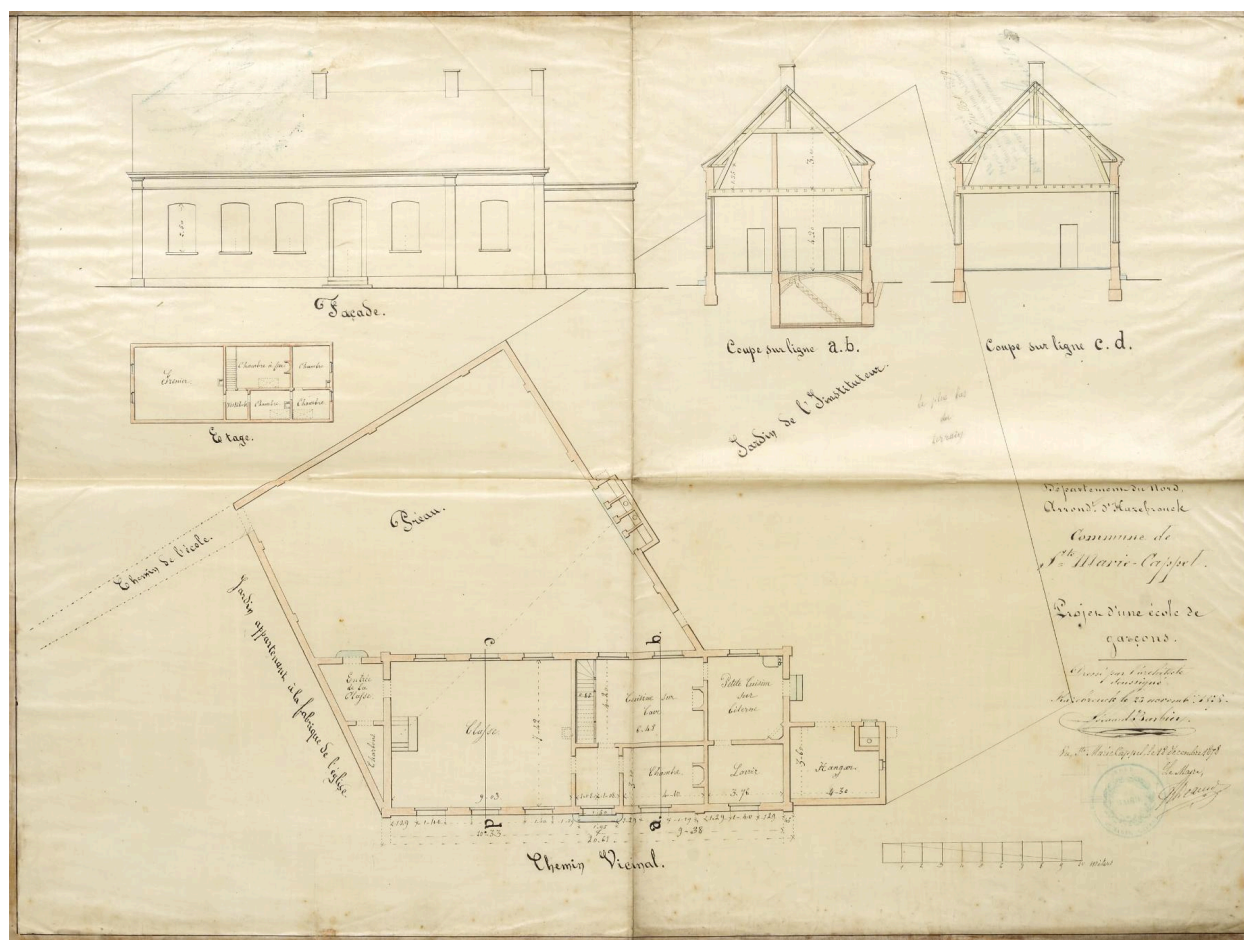
- AD Nord. Série O ; 2 O 535 : 118/1-51. **Affaires communales - Sainte-Marie-Cappel.**

IVR32_20255900584NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet d'une école de garçons. Plan dressé par l'architecte Léonard Barbier, le 23 novembre 1878 (AD Nord ; 2 O 535/24).

Référence du document reproduit :

- AD Nord. Série O ; 2 O 535: 535/1-57. **Affaires communales - Sainte-Marie-Cappel.**

IVR32_20255900583NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Département du Nord. — Arrondissement d'Hazebrouck.

COMMUNE DE S^{TE}-MARIE-CAPPEL.

CONSTRUCTION

d'une ÉCOLE de GARÇONS

Avec MAISON D'HABITATION

Pour l'Instituteur.

DÉPENSE ÉVALUÉE à 19,005 Fr.

Le Maire de la commune de Ste-Marie-Cappel, donne avis que le MARDI 30 SEPTEMBRE 1879, à 2 heures de relevée, il procédera à la Mairie de ladite commune, en présence de deux membres du Conseil municipal, du Receveur municipal et de M. Barbier, architecte à Hazebrouck, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, des travaux de construction d'une école de garçons avec maison d'habitation pour l'instituteur.

Nul ne sera admis à soumissionner s'il n'a les qualités requises pour entreprendre les travaux et en garantir le succès, et s'il n'en justifie par un certificat de capacité délivré par l'architecte sous la direction duquel il aura travaillé. Le certificat ne devra pas avoir plus d'un an de date.

Le montant du cautionnement est fixé au trentième de l'estimation (633 fr. 50 c.)

Les soumissions devront être conformes au modèle ci-après et écrites sur papier timbré.

Dans le cas où des soumissions parmi les plus avantageuses, renfermeraient des offres égales, un nouveau concours sera offert entre les signataires de ces soumissions.

Immédiatement après l'ouverture des soumissions, il sera procédé à l'adjudication entre les soumissionnaires seulement agréés par les membres du bureau et qui auront produit les pièces exigées.

Les plans, devis ainsi que le cahier des charges, clauses et conditions générales arrêtés par M. le Préfet du Nord, sont déposés à la Mairie de Ste-Marie-Cappel, où les amateurs pourront en prendre connaissance tous les jours, les dimanches exceptés.

Ste-Marie-Cappel, le 1^{er} septembre 1879.

Le Maire, RÉGINALD DEQUIDT.

MODELE DE SOUMISSION.

Je soussigné (nom et prénom), entrepreneur demeurant à _____, après avoir pris connaissance des plans devis et cahier des charges concernant les travaux à faire pour la construction d'une école de garçons avec maison d'habitation pour l'instituteur, m'engage à exécuter les travaux y mentionnés moyennant un rabais (indiquer en toutes lettres le chiffre du rabais), pour cent au-dessous du prix d'estimation fixé par ledit devis.

Je me sou mets et m'engage à l'exécution de toutes clauses et conditions insérées dans le devis et le cahier des charges, ainsi qu'aux conditions générales arrêtées par M. le Préfet du Nord, en date du 30 novembre 1861, dont j'ai pris connaissance. M'engage en outre à payer comptant, au moment de l'adjudication, les frais d'affiches et de publication, de timbre et d'enregistrement, du procès-verbal d'adjudication, des plans et devis et ceux d'expédition, desdites pièces, ainsi que le droit d'enregistrement de la présente soumission, si elle est acceptée.

Fait à _____ le _____ 1879.

Hazebrouck — Imprimerie A. DAVID, Rue du Rivage, 10-12.

Affiche d'adjudication pour la "construction d'une école de garçons avec maison d'habitation pour l'instituteur". 1er septembre 1879 (AD NORD : 2 O 535/25).

Référence du document reproduit :

- AD Nord. Série O ; 2 O 535: 535/1-57. **Affaires communales - Sainte-Marie-Cappel.**

IVR32_20255900582NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département du Nord - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud.

IVR32_20245903160NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur rue.

IVR32_20245903159NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue depuis le nord.

IVR32_20245903158NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon sud.

IVR32_20245903161NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation